



Communiqué de Presse

sur le dossier

« Reconsidérer le lotissement comme ensemble urbain à mesure humaine »

Le mardi 29 septembre 2009, le directeur du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) a présenté « la collection sur l'**Art urbain*** » réalisée en partenariat avec le Séminaire Robert Auzelle présidé par Robert-Max ANTONI.

Reconsidérer le lotissement est la cinquième parution de cette collection. Ce document propose aux élus, professionnels, universitaires et médias de tirer un enseignement :

- des 6 opérations exemplaires sélectionnées pour le Prix national arturbain.fr,
- des 30 esquisses sélectionnées au Concours international arturbain.fr.

Reconsidérer le lotissement présente les « **chartes de l'art urbain pour la qualité des lotissements d'habitation** ». Ces chartes préconisent des démarches locales, outils de concertation associant maires et professionnels reconnus qualifiés au sein d'organisations professionnelles.

Reconsidérer le lotissement propose de :

1° Distinguer le terme « lotissement », procédure d'aménagement, du terme « étalement urbain », phénomène d'urbanisation démesurée de certaines agglomérations.

2° **Favoriser le développement des territoires** au voisinage des petites villes et villes moyennes, compte tenu de la qualité de leur patrimoine naturel et bâti, par une densification équilibrée et réfléchie de leur centre et des noyaux d'urbanisation périphériques.

3° **Approfondir et diversifier les études** préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme au bénéfice des communautés de communes et des communes rurales.

4° Associer les professions du cadre de vie à la **concertation** dès lors qu'une « ... opération d'aménagement par son importance ou par sa nature modifie de façon substantielle le cadre de vie... ».

Enfin, *Reconsidérer le lotissement comme ensemble urbain à mesure humaine* fait état de la contribution de l'association pour l'Art urbain dite Séminaire Robert Auzelle au Grenelle de l'environnement, en préconisant une **sensibilisation à « l'éthique du cadre de vie »** au niveau de l'enseignement des Masters des écoles et des universités préparant aux métiers du cadre de vie. Les futurs professionnels apprendront ainsi à situer leurs actes dans le respect de la personne et de son environnement.

* Collection sur l'Art urbain, ces ouvrages sont en vente au www.certu.fr :

- L'art urbain pour la ville de demain
- L'art urbain, dossier documentaire
- Référentiel pour la qualité du cadre de vie
- Place publique, lieu de vie sociale
- Reconsidérer le lotissement comme ensemble urbain à mesure humaine

Et, à paraître : Le vocabulaire français de l'Art urbain

* Définition de l'Art urbain selon le Séminaire Robert Auzelle :

« Ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement ».

Pour tous renseignements complémentaires :

Séminaire Robert Auzelle arturbain@i-carre.net, tél. 01 40 81 71 35 www.arturbain.fr